

## Lettre ouverte au Maire de St Michel sur Orge

Derrière le combat pour la sauvegarde des retraites, celui des finances locales est engagé ! Le projet de loi de finances 2011 a été présenté en Conseil des ministres. Comme il fallait s'y attendre, la rigueur est là et bien là ! Quoi de plus étonnant alors que le gouvernement a fait plonger les comptes publics, en créant depuis 2002 17 milliards d'euros de nouvelles niches fiscales ?

TVA diminuée dans la restauration, défiscalisation des heures supplémentaires, bouclier fiscal, gel des dotations aux collectivités locales... Le gouvernement n'a pas lésiné sur les cadeaux fiscaux inutiles et coûteux pour la nation. Mais les résultats de cette politique budgétaire dispendieuse sont évidemment au rendez-vous. La dette de l'Etat a flambé pour atteindre aujourd'hui 1277 milliards d'euros, soit 67% du PIB, quand celle des collectivités locales qui elles, ne peuvent être en déficit, ne représente que 8% du PIB.

Pendant que certains dilapidaient l'argent public, les collectivités locales ont fait le choix d'une gestion rigoureuse, ce qui leur permet d'être à l'origine de 3/4 des investissements publics, alors pourtant que l'Etat ne compense pas intégralement toutes les charges qu'il leur transfère...

Alors oui, les maires, les Présidents de communauté d'agglomération, de Conseil généraux ou régionaux ont toute légitimité pour dénoncer la politique injuste de ce gouvernement, qui fait les poches des classes moyennes et populaires, qui détruit les services publics locaux et s'attaque à la solidarité nationale, n'en déplaise au Président de la République !

Monsieur le Maire, nous attendons vos protestations, comme d'autres élus de la droite pragmatique qui n'en peuvent plus de cette politique ! Vous serez alors assuré de notre plein soutien...

Au lieu de ça, vous ne cessez de justifier la politique du gouvernement aveuglément ; vous n'avez de cesse d'expliquer aux élus du Conseil municipal qu'il faudra bien faire avec... ou plutôt sans...

La dotation globale de fonctionnement (ce que l'Etat verse chaque année à la Ville pour son budget) est gelée pour trois ans. Qui va payer ?

-> Pour votre politique de gel des dépenses de la commune, on le sait déjà : c'est le personnel communal, dont les effectifs ne cessent de fondre depuis votre arrivée aux affaires, qui en fait les frais...

-> Pour compenser les recettes de l'Etat, on le sait aussi, hélas : le recours à l'impôt local (+10% depuis votre investiture) et à la hausse des tarifs des services...

Qu'attend donc la municipalité de droite pour donner la vérité des chiffres et mobiliser largement pour l'avenir de St Michel et de son Agglomération ?

Le Collectif n'attend pas, lui ! Comptez sur nous, avec nos élus au Conseil municipal, pour rester vigilants et combattifs.

**Pascal DENIS**  
**Président du Collectif**  
**pour une Gauche Unie et Solidaire**



## → Conseil municipal du 4 octobre 2010

En introduction une minute de silence a été observée à la mémoire de Tony Guignonis et du Général Jean-Marie Cousin.

### Réponses du Maire aux deux questions posées par écrit par notre groupe

#### A propos du café « Le Berlioz » :

*« Monsieur le Maire,*

*Durant quelques jours une pancarte de Century 21 a annoncé que le bail du café du Bois des Roches, « le Berlioz », était à céder. Celui-ci était fermé depuis plusieurs mois sans que l'on sache pourquoi. Pourriez vous s'il vous plaît nous en expliquer la ou les raisons.*

*Vous nous aviez annoncé, il y a un an, que la redynamisation du centre commercial*

*Grand Bois était en marche. Vous avez inauguré la mise en place en juillet 2009 d'une boutique de commercialisation et confié un mandat à la société Stratégie Sites et Commerces.*

*Pourrions-nous en avoir, pour le prochain conseil, le bilan un an après ?*

*Je vous remercie de nous répondre. »*

Une réponse écrite sera apportée ultérieurement par le maire au président de notre groupe.

#### A propos du relogement de familles roms :

*« Monsieur le Maire,*

*Lors du conseil communautaire du 29 septembre 2010, le Président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, M. Léonhardt, nous a fait part de sa demande aux maires de toutes les communes de l'agglomération de*

*s'impliquer dans le relogement des familles Roms expulsées du campement de Fleury-Mérogis.*

*Pouvez vous nous dire quelle suite vous comptez donner à cette demande à laquelle notre groupe souscrit totalement.*

*Je vous remercie d'avance pour votre réponse. »*

Le maire étudie la question avec les associations afin d'apporter une solution prochainement. Réponse la semaine prochaine.

#### Procès verbaux des séances antérieures

**A propos de l'APES : une décision modificative sera votée au prochain conseil, la municipalité devant se substituer au Conseil général qui n'apporte aucune aide. On attend de l'APES le montant de la somme qui manque pour aller jusqu'au prochain Budget primitif de 2011. La municipalité étudiera l'année prochaine le devenir de cette association.**

**A propos des parkings-relais : G. Ernault annonce un groupe de travail restreint constitué de représentants des Services techniques (deux), de la Sorgem, de l'Agglomération, de M.Delpic, et de lui-même ; il tient à nous préciser qu'il ne croit pas à la démocratie participative.**

**Suggestion de C. Soubra : « il serait bon d'intégrer CIRCULE à ce groupe ». Pas de réponse.**

#### Point sur la rentrée scolaire par la Maire-adjointe aux Affaires scolaires en réponse à une question de notre groupe lors de la commission :

**2249 rentrants dans 14 écoles, 1219 en élémentaire, 930 en maternelle, 2 classes supplémentaires sur la ville. Puis elle retrace et loue tous les travaux effectués dans les écoles depuis 2008 dans le cadre du plan pluriannuel, la mise en place de l'informatique dans toutes les écoles et souhaite mettre en place un projet éducatif avec tous les acteurs concernés.**

## Décisions du maire

- Prémption de la parcelle AL 128, située au 11 rue de l'Eglise, pour un coût de 270.000 euros.
- Question de C. Desmond concernant une convention avec l'ordre des avocats du barreau d'Evry pour des consultations au centre social N. Mandela.

Réponse du maire : il y a un besoin à Saint-Michel et même si ça ne concerne que très peu d'heures (22 sur 11 mois) c'est en plus des consultations à la Maison de la justice et du droit.

## Urbanisme - aménagement

### Intervention d'Alain Laforêt à propos de la convocation de la commission UTEC » :

« Monsieur le Maire,  
Je souhaite vous signaler un grave dysfonctionnement dans le service courrier de la mairie.

Ainsi les convocations aux commissions UTEC et Gambetta du 22 septembre ont été affranchies le 24 septembre, ce qui ne correspond pas du tout à la procédure légale ».

Pas de réponse du maire.

## Avenant de 166 543€ concernant l'espace culturel Gambetta dû, après concertation avec les utilisateurs, à un hall plus grand, une scène rétractable, un ascenseur entre la salle des Fêtes et le conservatoire.

### Intervention d'Alain Laforêt pour le groupe « Gauche Solidaire St Michel » :

« Monsieur le Maire,  
Lors du Conseil municipal du 8 février sur une intervention de notre groupe vous faisant part de nos doutes quand à votre capacité à maîtriser les dépassements financiers du projet culturel choisi, vous nous aviez répondu assez fermement qu'il n'était pas question que le budget de ce projet dérape.

Or, à travers cet avenant N°1, nous voyons apparaître une augmentation de 4,15 % du budget, soit 166 543€, pour des équipements non prévus tel qu'un ascenseur. Combien d'avenants serez-vous obligé de nous présenter avant l'inauguration de l'Espace culturel Gambetta ?»

Notre groupe s'est **abstenu**

## Convention de maîtrise et de veille foncière

### Intervention d'Alain Laforêt pour le groupe « Gauche solidaire St Michel » :

« Monsieur le Maire,  
Nous pensons que la convention de partenariat de la ville de Saint-Michel avec l'établissement public foncier de l'Île de France est une bonne idée, mais l'avis de notre groupe diffère du votre sur la détermination des gisements fonciers. En effet nous pensons que l'îlot du ru Fleury ne

devrait pas faire l'objet d'une veille foncière, car l'îlot du ru de Fleury est un « poumon vert » important du quartier ancien et qu'il devrait être préservé pour éviter une densification trop lourde dans un secteur de la ville à la circulation déjà très compliquée. »

Notre groupe a voté **contre**

## Transfert du droit de préemption urbain renforcé

Notre groupe s'est **abstenu**

## Division et cession d'une emprise 1500m<sup>2</sup>, 21, rue Lecocq

Notre groupe a voté **pour**

## Contrat bassin l'Orge aval

Notre groupe a voté **pour**

## **Demande de subvention terrain synthétique stade Fayel + subvention au titre de réserve parlementaire**

Notre groupe a voté **pour**

## **Jeunesse Culture**

Convention avec l'association GENOMIK pour le festival de musiques urbaines

Notre groupe a voté **pour**

## **Personnel**

**- Régime indemnitaire :**

**Négociations avec les syndicats, en fait un seul puisque la CGT a quitté la table des négociations. Le bilan social fait par les ressources humaines va nous être communiqué.**

## **Intervention d'Eliane Clément pour le Groupe « Gauche solidaire St Michel » :**

« Monsieur le Maire,

Notre groupe a plusieurs remarques sur le régime indemnitaire que vous proposez aujourd'hui, remarques que nous avons déjà faites en commission. Tout d'abord on ne peut pas bâtir une politique salariale attractive sur la multiplication de primes de toutes natures. Les primes ou les indemnités, quelles qu'elles soient, ne sont pas intégrées au salaire, ou alors en proportion infime. Par conséquent, elles ne comptent pas dans le calcul des pensions lors du départ en retraite. Il serait plus équitable qu'une fois pour toutes l'Etat propose une intégration de ces primes et indemnités dans le salaire.

En effet, à l'heure actuelle, si ces indemnités et primes sont bien soumises aux prélèvements fiscaux et sociaux, les

salariés n'en retirent aucun profit à leur départ en retraite.

Nous ne pouvons pas, d'autre part, cautionner un régime indemnitaire basé en partie sur des objectifs de résultats et sur l'absentéisme même si les modalités en sont strictement encadrées.

Dernière remarque, une trop grande disparité existe également entre le régime indemnitaire des cadres et celui des agents. Même si la raison que vous avancez est la difficulté de recrutement de cadres, nous ne pensons pas qu'ils soit souhaitable, si vous voulez motiver votre personnel, d'y ajouter une si grande iniquité.

Notre groupe s'abstiendra donc sur cette délibération, tout en étant convaincu que le personnel a besoin de plus de reconnaissance. »

Notre groupe s'est **abstenu**

## **Ouverture de crédit pour un collaborateur de cabinet**

Notre groupe s'est **abstenu**

## **Dossiers sans débat**

- Programme 2010 actions relevant de cohésion sociale
- Suppression droit de placement des commerçants au marché
- Urbanisme contentieux : protocole transactionnel
- Attribution de subvention « Sport excellence »
- Harmonisation de prêt de livres bibliothèques du Val d'Orge
- Convention avec ville de Savigny pour écolage
- Demande de subvention pour mise en conformité des arrêts de bus.

Notre groupe a voté toutes ces délibérations

*Gérard Le Bihan, Eliane Clément, Christine Desmond  
Fatima Khobeizi, Alain Laforêt, Josette Langlois*

**Contact : 06.32.51.57.98**

## → Expulsion des familles roms, suite...

A la suite de la question écrite adressée au président de l'Agglomération du Val d'Orge à propos de l'expulsion des familles Roms de Fleury Mérogis (voir INFONET de septembre 2010), un débat a eu lieu lors du dernier conseil communautaire.

Réponse d'Olivier Léonhardt, Président, à la question écrite d'Eliane Clément :

En ce qui concerne la démarche en justice, c'est une décision collective des maires de l'agglomération, traitée bien avant l'été.

Il fallait trouver une solution au regard de la situation d'hygiène dans laquelle vivent ces gens (quantité innombrable de rats, cabanes en bois des plus précaires, etc.).

Il est, lui-même, depuis le 7 septembre, en relation avec le collectif des associations qui s'occupent des familles Roms, dans un climat de coopération. Personne ne juge personne, tout le monde essaie de travailler pour trouver des solutions, au moins à ces familles là.

A la question de ces associations de trouver un terrain afin de recréer un campement, il a répondu non : il faut trouver des solutions pérennes par famille, ne pas recréer de camp.

Chaque commune de l'agglomération, à travers son maire, a été sollicitée pour essayer de trouver une solution pour une ou deux familles (cela concerne 14 ou 15 familles).

Pour sa part le maire de Sainte Geneviève apporte une solution, dans un premier temps, pour une famille.

### Résumé du débat au sein des élus du conseil communautaire :

Marjolaine Rauze, maire de Morsang :

Si on avait commencé par mobiliser toutes ces énergies en amont, l'expulsion n'aurait peut-être pas été nécessaire...

Certaines villes, dans d'autres départements, ont trouvé des solutions, donc on doit essayer. Pour sa part la ville de Morsang s'engage d'ores et déjà à loger une famille.

D'autre part le Conseil général est sollicité pour être une plate forme de mobilisation et proposer des mesures d'insertion.

Elle propose une intervention auprès des dirigeants en Roumanie pour que les droits de ces populations soient respectés dans leur pays.

Elle regrette la façon dont s'est déroulée l'expulsion, même si beaucoup de solidarité s'est dégagée.

Quoi qu'il en soit la ville de Morsang est partante pour aider ces gens, même si on sait que ce n'est pas simple et que la réussite n'est pas assurée.

Le maire de Fleury est absent du conseil et donc c'est la 1ere adjointe, Laurence Lespinard, qui intervient :

Les maires ne peuvent agir tout seuls, tant que l'Etat ne prendra pas en charge le problème dans sa globalité il n'y aura que des solutions ponctuelles. Deux familles sont aidées à Fleury, (soit une trentaine de personnes) : les enfants sont scolarisés, des adultes insérés.

Daniel Esprin, maire de Leuville :

**Il dit qu'il assume pleinement sa responsabilité comme il l'avait assuré lors du campement de St Michel il y a quelques années, c'est une question de santé publique.**

**L'Europe doit prendre ses responsabilités.**

P Bardon, Maire-adjoint à Morsang :

**Il n'est pas question de résoudre le problème global des Roms au niveau de l'agglomération, ni le problème de la misère... On est tous d'accord sur le plan humain, essayons de trouver une solution au moins pour ceux-là. Même s'il y a risque d'échec il faut courir ce risque. On ne fait pas de hiérarchie dans la misère, on essaye de répondre quand on peut.**

Daniel Bouchon, Maire-Adjoint à Ste Geneviève des Bois :

**Intervention à peu près identique à celle de Patrick Bardon, mais il pense qu'il y a un écart entre le discours et la réalité des faits. Les difficultés d'accompagnement et d'insertion sont parfois difficiles à surmonter.**

Sylvain Tanguy, Maire du Plessis Pâté :

**Le président de l'agglomération pouvait prendre sa décision tout seul, il a cru bon de réunir le bureau. Les communes sont solidaires. La situation a également fait les frais du climat actuel de Fleury et des dissensions entre citoyens.**

E Clément, conseillère municipale à St Michel sur Orge :

**Pour ma part j'ai appris en même temps l'expulsion du camp et l'accord du conseil communautaire à cette expulsion, et tout cela dans la presse.**

Réponse d'Olivier Léonhardt : Président :

**Le fait d'être conseiller dans l'opposition de sa ville fait que bien souvent on ne reçoit pas les PV des réunions et c'est pour cela qu'on est pas au courant.**

Marc Desjours, conseiller municipal de Villemoisson :

**Il a appris beaucoup de choses dans ce débat qui atténuent l'impression désagréable qu'il avait quant à cette expulsion, mais il n'est toutefois pas d'accord sur tout.**

**Il demande que soit proposé à la presse un article pour atténuer et nuancer les écrits sur cette affaire.**

Le Président réitère son appel auprès des maires de l'agglomération : les hôtels de Fleury (utilisés à 78% en logements sociaux) ne sont que des variables d'ajustement des logements d'urgence, ce n'est pas la solution. Cela vaut le coup d'essayer de sauver ce qui peut l'être avec le travail des associations. Ste Geneviève et Morsang ont commencé, il faut continuer. Enfin, il se dit satisfait qu'un courrier ait pu être signé des neuf maires de l'agglomération et adressé aux parlementaires européens à propos de la situation des Roms

B. Zunino, maire de St Michel, ne s'est pas exprimé dans ce débat. Voir dans le compte-rendu du dernier conseil municipal publié dans cette lettre, sa réponse à ma question écrite.

**Eliane Clément  
Conseillère communautaire**